

lorsque l'habitude, et une sorte d'honnêteté relative les ont consacrées, que l'on songe à en demander la sanction à la religion et à la loi.

De telles mœurs sont un principe de démoralisation et de désordre pour tout le pays. L'édifice social ne peut être solide lorsque la famille, qui en est la base, n'est pas fortement constituée.

Notre confrère dit que cet état de choses est dû, pour une partie, " aux conditions matérielles de l'existence : à l'instabilité des emplois, à la fréquence du chômage, à la cherté des logements, qui oblige souvent les membres d'une même famille à s'entasser dans une seule pièce."

---

AUSTRALIE.— Dans une lettre datée de Sydney, Australie, le 3 janvier 1899, l'un des missionnaires partis en novembre dernier, avec Mgr Leray, vicaire apostolique des îles Gilbert, raconte une après-midi passée dans les jardins publics de Sydney et donne en passant quelque détails sur la situation du catholicisme dans cette région :

Il manque à ce pays . de l'eau . et des traditions, et il a besoin de l'Europe pour de longues années encore. Comme l'Eglise catholique a derrière elle un passé séculaire, et qu'elle est ici libre absolument, elle a réalisé des merveilles. Ce que les catholiques, (tout repose sur leur charité), ont bâti ici d'églises, d'écoles, de presbytères, d'hôpitaux, est surprenant ! Les vocations ecclésiastiques y sont encore rares : mais l'Irlande et la France y envoient une élite de religieux et de prêtres au contact desquels la jeune Eglise apprendra à se suffire elle-même.

Je terminerai par une observation bien capable de nous remplir d'espoir pour notre cher pays : la charité dans ce qu'elle a de délicat et d'héroïque est ici, comme presque partout, représentée par des religieuses françaises ou parlant le français, et c'est un plaisir de dire à des compatriotes qu'à Sydney, à cause de cela même, les Français sont estimés, et que leurs établissements religieux ou commerciaux y prospèrent.

---

SAMOA.— Nous avons dit l'autre jour un mot de la question de Samoa : nous avons noté le fait que Mataafa, le roi élu par le peuple et dont l'élection a été déclarée illégale par le juge Chambers, est catholique. Nous trouvons dans l'*Univers et le Monde*, sous la signature de M. François Venillot, le récit d'une entrevue de notre distingué confrère avec Mgr. Broyer, évêque de Polémon, vicaire apostolique des Navigateurs (ou Samoa), qui jette beau-